

**AVIS D'IMPÔT 2019****TAXES FONCIÈRES**

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAGNES-SUR-MER
RUE DE PARIS CS 10008
06800 CAGNES SUR MER

1028-014409-0002



eco/pli 13 VITROLLES PIC 05.09.19 CI 0202

M CRISTIANI JEAN MARC
2EME ETAGE APPARTEMENT GAUCHE
16 RUE DU CONGRES
06000 NICE

1028-014409-1-1-00-014409

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 56 640 310 200
Référence de l'avis : 19 06 4629071 25

Numéro de propriétaire : 123 C03217C

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4321 MBJ9WP
M CRISTIANI JEAN-MARC GEORGES JNuméro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

Votre situation

MONTANT À PAYERAu plus tard le **15/10/2019****706,00 €***Telepaiement le 16/10/19*Pour payer par
smartphone ou
tablette, flashez ce
code avec
l'application
Impots.gouv »**Vous devez payer cette somme par un des moyens suivants :**

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2019.

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Pour plus d'explications
consultez la rubrique
« Comment payer
vos taxes foncières ? »

Vos démarches

impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone** : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 010* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :
SIP CAGNES-SUR-MER
RUE DE PARIS CS 10008 06800 CAGNES SUR MER
Tél : 04 92 02 43 00
- Sur le montant de votre impôt :
CDIF ANTIBES SECT.2EME SECTEUR 40 CHEMIN DE LA COLLE
CS 20129 06605 ANTIBES CEDEX
Tél : 04 92 93 77 39

* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 060 ALPES-MARITIMES

Commune : 123 SAINT LAURENT DU VAR

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	17,80 %	0,00971 %	6,40 %	12,42 %	0,201 %	9,90 %	%		
Taux 2019	17,80 %	0,00966 %	6,40 %	11,80 %	0,201 %	8,90 %	%		
Adresse		250 AV DES MOUETTES							
Base ①	1507	1507	1507	1507	1507	1507			
Cotisation	268	0	96	178	3	134		679	
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations 2018	262		94	183	3	146			
Cotisations 2019	268		96	178	3	134		679	
Variation	+2,29 %	%	+2,13 %	-2,73 %	0 %	-8,22 %	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles Bases terres agricoles									
Cotisations 2018									
Cotisations 2019									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		27	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :		706	